**A**ssociation
**L**oisirs
**D**étente de
**V**aucluse

Siège social : chez Mme Annie DAVID
1278 H chemin de la Verdière
84000 MONTFAVET

# Procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle saison 2026/2027

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de notre association, pour la saison 2025/2026, a pu se dérouler, comme par le passé, dans la salle polyvalente du Stade Badaffier à SORGUES,

le samedi 14 novembre 20256, à 10h.

Sur un effectif de 20 adhérents, 15 personnes étaient présentes.

Le quorum est donc largement atteint.

Mr François PIARD, Président, ouvre la séance et déclare :

« Bonjour à Toutes et Tous,

Merci d'être venus aujourd'hui, nous allons commencer conformément à l'ordre du jour prévu.

***Rapport Moral***

Introduction et pensée amicale

Avant de commencer, je voudrais avoir une pensée toute particulière pour notre amie Anne, qui traverse une période difficile après le décès de son mari, Mickey.

Au nom de l'ALDV et de tous ses adhérents, nous lui adressons toute notre amitié et notre soutien.

Je tiens également à remercier sincèrement toutes les personnes qui se sont déplacées pour être à ses côtés, ainsi que les adhérents qui se sont associés à l'ALDV pour lui offrir cette composition de plantes.

Nous avons aussi une pensée très amicale pour Annie H., qui traverse actuellement des moments difficiles auprès de son mari Roger. Nous pensons bien à eux.

Ces moments nous rappellent combien les liens d'amitié et de solidarité sont importants au sein de notre association.

**La situation de notre association**

J'ai préparé cette présentation avec un petit pense-bête pour ne rien oublier. Je me suis également aidé de l'intelligence artificielle, notamment pour analyser les chiffres de nos randonnées et mieux faire ressortir leur évolution. C'est un outil qui peut rendre service, alors autant en profiter ! Il faut aussi savoir vivre avec son temps.

L'ALDV reste une petite association, avec actuellement une vingtaine d'adhérents, sauf erreur de ma part. Jean-Pierre pourra nous le confirmer.

Notre effectif reste relativement stable, mais nous devons faire face à certaines difficultés, notamment le vieillissement de nos membres et la difficulté à attirer de nouvelles personnes.

L'ALDV, ce n'est pas seulement la randonnée. C'est aussi le plaisir de se retrouver autour de repas, de sorties culturelles, de séjours et d'autres moments de convivialité. C'est cet esprit que nous devons préserver.

**Le fonctionnement de l'association, les adhérents et les sympathisants**

Cette année, j'ai souhaité engager une réflexion sur l'évolution de notre association, notamment sur la question des adhérents et des sympathisants, ainsi que sur la mise à jour de nos statuts et la création d'un règlement intérieur.

Ce travail me paraissait important, car nous rencontrons aujourd'hui certaines difficultés dans le fonctionnement de nos réunions.

Nous consacrons beaucoup de temps à la préparation et à l'organisation des randonnées, ce qui est bien sûr nécessaire. Mais les questions concernant le fonctionnement de l'association et son avenir passent parfois au second plan.

Nous avons également parfois du mal à prendre des décisions collectives et à faire avancer certains sujets.

Nos statuts sont anciens et ne correspondent plus toujours à la réalité du fonctionnement de l'ALDV. Ils ne nous donnent pas toujours un cadre suffisamment clair pour répondre à certaines questions.

La question des adhérents et des sympathisants en est un exemple.

Elle a notamment été abordée lors de la réunion du bureau du 7 octobre, demandée par Jean-Pierre.

Dans le compte rendu de cette réunion, il est fait mention d'un

« membre sympathisant » avec une cotisation de 17 euros, sous réserve de l'accord de la Fédération et de la réforme des statuts.

Toutefois, Cette proposition apporte une première réponse, mais la question plus large reste ouverte. : quelle place donner aux personnes qui souhaitent participer à la vie de l'association sans nécessairement pratiquer la randonnée et sans prendre de licence auprès de la Fédération ?

Nous avions donc interrogé la Fédération sur ce sujet.

**Sa réponse précise notamment que des personnes non licenciées, appelées sympathisants, peuvent participer à certaines activités de l'association, comme les réunions et les activités récréatives sans pratique sportive. Elle indique également que, dans ces situations, l'association bénéficie d'une couverture en responsabilité civile.**

**La Fédération précise aussi que nous pouvons organiser différentes catégories de membres dans nos statuts et prévoir leurs conditions de participation et éventuellement leur droit de vote.**

En revanche, dès qu'une personne souhaite pratiquer la randonnée ou une autre activité sportive de l'association, **la licence fédérale reste la règle**.

Il faut donc bien distinguer plusieurs choses : l'adhésion à l'ALDV, la licence fédérale, la participation à la vie de l'association et la pratique de la randonnée.

Cela nous amène d'ailleurs à une situation que nous connaissons déjà. Nous avons, à plusieurs reprises, accepté que des amis ou des proches de nos adhérents participent à certaines sorties culturelles ou conviviales, sans être adhérents de l'ALDV et sans avoir de licence.

Il nous reste donc à définir comment nous souhaitons organiser ces différentes situations pour l'avenir : les adhérents licenciés qui pratiquent la randonnée, les personnes qui participent à la vie de l'association sans pratiquer d'activité sportive et les invités ponctuels lors de sorties culturelles ou conviviales.

Pour le moment, nous n'avons pas tous la même interprétation des réponses apportées par la Fédération et nous ne sommes donc pas parvenus à un accord sur la manière d'organiser ces différentes catégories de personnes au sein de l'ALDV.

C'est un exemple qui montre que nous avons besoin de règles plus claires et mieux adaptées à notre association.

L'objectif n'est pas de tout bouleverser ni de changer l'esprit de l'ALDV, mais de disposer de statuts adaptés à notre fonctionnement et d'un règlement intérieur pratique, que nous pourrons faire évoluer plus facilement.

**La cotisation des plus de 80 ans**

Je voudrais également revenir sur la question de la gratuité pour les plus de 80 ans.

Au départ, j'ai fait une erreur dans ma façon de présenter cette question et **personne ne m'a repris sur le moment.** Je pensais à la gratuité de l' adhésion a l'ALDV qui est de 17 euros cette année et non pas la gratuité de la licence de la fédé

Pour la prochaine saison, je propose donc que nous revenions à la gratuité de l'adhésion à l'ALDV pour les personnes de plus de 80 ans.

Il s'agit bien de la cotisation au club et non de la licence fédérale, qui reste une question distincte.

Bien entendu, cette proposition devra être discutée et décidée collectivement.

**L'avenir de l'association et du bureau**

Notre association continue à proposer des activités variées, mais nous devons aussi nous préoccuper de son avenir.

Nous avons besoin d'attirer de nouvelles personnes et de trouver des adhérents qui souhaitent participer davantage à la vie de l'ALDV et prendre progressivement des responsabilités.

Nous devons également réussir à consacrer davantage de temps aux questions de fonctionnement et d'organisation afin de pouvoir avancer ensemble et prendre les décisions nécessaires.

Une association ne peut pas reposer durablement sur seulement quelques personnes. C'est un sujet auquel nous devrons réfléchir collectivement.

Pour ma part, j'ai assuré cette année l'intérim de la présidence. Je l'ai fait pour que l'association puisse continuer à fonctionner et pour mener à bien certains dossiers.

Je suis prêt à poursuivre jusqu'à la finalisation du suivi de notre dossier de subvention PSF, dont le bilan devra être transmis vers juin ou juillet 2027. En revanche, je ne souhaite pas continuer au-delà.

Il faudra donc réfléchir dès maintenant à la composition du bureau et trouver des personnes prêtes à prendre progressivement le relais.

L'important est que nous puissions continuer à faire vivre l'ALDV collectivement, sans que tout repose toujours sur les mêmes personnes.

**Conclusion du rapport moral**

Voilà les principaux éléments que je souhaitais vous présenter dans ce rapport moral.

Je sais que nous n'avons pas toujours les mêmes points de vue, mais je pense qu'il est important que nous puissions en discuter tranquillement et avancer ensemble.

L'ALDV a encore de belles choses à partager. Nous avons des activités, des projets et surtout des liens d'amitié qui méritent d'être préservés.

J'espère que nous continuerons à faire vivre l'ALDV dans le même esprit de convivialité et de partage, tout en trouvant ensemble les moyens de préparer son avenir.

*Soumis au vote, ce rapport moral a été approuvé à l'unanimité.*

***Rapport d'activité***

Passons maintenant au rapport d'activité et revenons sur ce qui a été réalisé cette année.

**Les randonnées**

Pour préparer ce bilan, je me suis appuyé sur le tableau des randonnées tenu à jour par **Jean-Pierre.** Sans surprise, la randonnée reste au cœur de nos activités.

Cette saison 2025-2026 a été particulièrement perturbée, notamment par la météo. Nous avons dû annuler 31 randonnées au total : 17 classiques et 14 douces.

Malgré cela, nous avons tout de même réalisé 51 sorties :

- 22 randonnées classiques ;
- 29 randonnées douces.

On constate donc que les randonnées douces ont pris de plus en plus de place dans notre programme. Elles représentent maintenant plus de la moitié de nos sorties.

**La fréquentation**

Si l'on regarde les chiffres de plus près, ce qui retient surtout mon attention, c'est la fréquentation.

Pour les randonnées classiques, nous sommes passés d'une moyenne de 10,1 participants en 2021-2022 à 7,7 cette dernière saison.

La baisse s'est accentuée ces deux dernières années : nous étions encore à 8,3 participants en moyenne en 2024-2025.

Du côté des randonnées douces, la tendance est assez similaire. La moyenne est passée de 8,9 participants en 2022-2023 à 6,2 cette saison.

La baisse de fréquentation est donc réelle et concerne les deux types de randonnées.

Bien sûr, la météo explique une partie de cette situation, mais il y a sans doute d'autres raisons.

Avec le temps, les priorités évoluent. Certains ont davantage de contraintes familiales, d'autres préfèrent des activités plus tranquilles, et puis, tout simplement, les années passent pour tout le monde.

C'est normal. C'est la vie.

Mais cela nous amène aussi à réfléchir à l'évolution de nos activités et à la manière dont nous pouvons continuer à les adapter aux attentes de nos adhérents.

**La longueur et le dénivelé des parcours**

Concernant les parcours, si l'on compare les différentes saisons, on constate également une évolution.

Pour les randonnées classiques, les distances sont passées d'environ 12 kilomètres à 10,8 kilomètres en moyenne.

Cela nous amène aussi à réfléchir à l'évolution de nos activités et à leur adaptation aux attentes de nos adhérents.

Mais c'est surtout le dénivelé qui a diminué : nous sommes passés de 319 mètres en moyenne à 244 mètres cette dernière saison.

Pour les randonnées douces, les distances ont également diminué progressivement, passant de 6 kilomètres à 5 kilomètres en moyenne.

En revanche, le dénivelé est resté relativement stable, autour de 100 mètres.

On voit donc que, progressivement, nos parcours sont devenus un peu moins exigeants et plus accessibles.

**La présence des chiens**

Nos statistiques prennent également en compte la présence des chiens.

Leur nombre a diminué au fil des saisons, notamment avec la disparition de certains de nos fidèles compagnons.

Pour les randonnées classiques, nous sommes passés d'une moyenne de 3,7 chiens par sortie en 2022-2023 à 1,5 cette dernière saison.

Pour les randonnées douces, la moyenne est passée de 2,8 à 1,8 chien par sortie sur la même période.

Ils restent néanmoins des compagnons réguliers de nos randonnées.

Bien entendu, chaque propriétaire reste responsable de son animal, de son comportement et de sa maîtrise pendant toute la randonnée.

**Conclusion du bilan des randonnées**

Je ne vais pas vous noyer davantage dans les chiffres, mais je souhaitais attirer votre attention sur cette évolution de notre activité : des parcours qui se sont progressivement adaptés, des randonnées douces qui prennent une place plus importante, mais aussi une fréquentation qui diminue.

Je voudrais également remercier toutes les personnes qui participent à l'organisation des randonnées et tout particulièrement Jean-Pierre pour son investissement, le temps consacré et le travail réalisé tout au long de l'année, notamment autour des randonnées douces.

Voici les données exactes des tableaux utilisés :

| Indicateur | Classiques 2022-23 | Classiques 2025-26 | Douces 2022-23 | Douces 2025-26 |
|---|---|---|---|---|
| Sorties réalisées | 33 | 22 | 20 | 29 |
| Distance moyenne | 12,1 km | 10,8 km | 6 km | 5 km |
| Dénivelé moyen | 319 m | 244 m | 111 m | 101 m |
| Participants moyens | 9,2 | 7,7 | 8,9 | 6,2 |
| :Chiens moyens | 3,7 | 1,5 | 2,8 | 1,8 |

**Les autres activités**

L'ALDV ne se limite pas aux randonnées.

Nous avons également organisé des moments de convivialité, des repas, des sorties culturelles et des déplacements en train.

Je pense notamment à notre dernière sortie à Cassis, une belle journée pour ceux qui ont pu y participer, avec la découverte de la ville et de son histoire, et un bon repas partagé au milieu de la journée.

Ces moments sont importants, car ils permettent de nous retrouver autrement et de faire vivre l'association au-delà de la marche.

C'est aussi cela, l'esprit de l'ALDV : marcher ensemble, bien sûr, mais aussi partager des moments de découverte et de convivialité.

**Le Salon des Seniors**

Nous avons également envisagé notre participation au Salon des Seniors du Département de Vaucluse, qui aura lieu les 5 et 6 février 2027 au MIN de Cavaillon.

L'objectif est de faire connaître l'ALDV et, pourquoi pas, d'attirer de nouveaux adhérents.

Après nos échanges, j'ai effectué les démarches nécessaires et nous avons reçu vendredi 13 novembre la confirmation de notre participation.

Suzanne et Véronique se sont déjà proposées pour être présentes le samedi.

Nous allons maintenant pouvoir préparer tranquillement notre participation et voir ensemble comment présenter au mieux l'ALDV et ses activités.

**La formation**

Nous avons également la satisfaction de voir Patrick poursuivre son parcours de formation pour devenir animateur de randonnée.

Nous l’avions sollicité pour qu’il s’engage dans cette voie, et il a accepté : c’est un vrai engagement au service de l’association, et je tiens à l’en remercier tout particulièrement.

Il a déjà suivi plusieurs formations et continuera l'année prochaine dans le cadre de la préparation de son brevet. Ces formations sont également financées grâce à la subvention PSF que nous avons obtenue, ce qui montre bien l’utilité de ce soutien pour la vie de l’association.

Véronique a accepté de l'accompagner comme tutrice pour sa préparation au CARP.

C'est une bonne chose pour l'avenir de l'association, car nous avons besoin de nouvelles personnes formées pour assurer l'encadrement de nos randonnées.

**Je les remercie tous les deux pour leur investissement.**

**La subvention PSF**

Je voudrais également revenir sur un point important de cette année : l'obtention d'une subvention de 1500 € dans le cadre du Projet sportif fédéral, le PSF.

Il s'agit de la troisième subvention PSF obtenue par l'ALDV. J'ai personnellement pris en charge la préparation et le dépôt du dossier, qui a abouti à l'attribution de cette aide financière à notre association.

Pour monter ce dossier, il a aussi fallu travailler sur un budget prévisionnel. Jusqu'à présent, l'ALDV n'avait pas vraiment l'habitude d'établir un budget de cette manière. J'ai donc dû le construire pour répondre aux exigences du dossier PSF et présenter clairement les dépenses et les actions prévues.

Ce travail a demandé du temps, mais il nous a aussi permis de mieux structurer nos prévisions financières et de disposer d'une base pour préparer les projets de l'association.

Cette subvention permet de soutenir plusieurs de nos actions, notamment les activités conviviales et culturelles, mais également certains frais liés aux déplacements, aux formations et aux réunions.

Par ailleurs, j'ai participé à une réunion organisée par la mairie concernant un autre dispositif de demande de subvention. Après avoir pris connaissance des démarches et des contraintes qu'il impliquait, j'ai finalement décidé de ne pas donner suite, notamment en raison du temps et du travail administratif que cela aurait demandé.

Le dossier PSF déjà obtenu nécessite quant à lui un suivi, avec un bilan des actions réalisées à transmettre vers juin ou juillet 2027.

**Les projets pour 2027**

Concernant les projets, le séjour de printemps 2027 est toujours prévu du 23 au 29 mai.

Véronique étudie actuellement la possibilité de l'organiser au VVF de Collonges-la-Rouge, en Corrèze.

Elle pourra nous donner davantage de précisions sur ce projet et les modalités d'organisation.

**Conclusion du rapport d'activité**

Voilà pour le bilan de nos activités.

Comme vous pouvez le constater, l'ALDV continue à proposer des randonnées, des sorties et des moments de convivialité.

Nos activités évoluent, mais elles restent variées.

Je remercie toutes celles et ceux qui ont contribué à leur organisation et à leur bon déroulement.

C'est grâce à l'implication de chacun que notre association peut continuer à proposer ces moments de partage. »

*Soumis au vote, ce rapport d'activité a été approuvé à l'unanimité.*

Mr Marc MERCADIER, Trésorier, déclare :

***Rapport financier***

Marc remets à tous, en les commentant, les documents suivants :

- Compte de résultat
- Bilan
- Balance analytique
- Relevé bancaire au 31.08.2026

Ces documents mettent en évidence le bon équilibre de nos finances, malgré un résultat négatif de 559,29 € pour l'exercice 2025/2026.

La subvention de 1.500€ reçue de la FFRP a permis de couvrir la presque totalité des dépenses affectées.

*Soumis au vote, ce rapport d'activité a été approuvé à l'unanimité.*

***Questions diverses***

1°/ Véronique fait le point sur les séjours passés et à venir :

« **SEJOUR 2026 au VVF NAJAC**

Très agréable séjour à NAJAC pour les 9 participants.

Distance parcourue : 40 km environ et 630 m de dénivelé sur 4 jours.

Séjour agrémenté, en milieu de semaine, d'une journée « tourisme » organisée par Suzanne : avec visite du village médiéval et château de Najac, puis visite de l'Abbaye de Loc Dieu.

Balades (cause pluie) et randonnées organisées par Véronique avec soutien précieux de Jean-François et Patrick. Parcours complétés par rencontres de producteurs locaux de paté/foie gras puis de confitures.

**PROJET SEJOUR 2027**

Nous avions été échaudés l'année dernière par l'augmentation des tarifs VVF. Cependant les recherches effectuées sur d'autres organismes de séjours « randonnée » en groupe, se sont avérées encore plus onéreuses que les tarifs VVF 2026, à moins de loger tous ensemble, dans des gites de groupe de 5 à 10 personnes. Les chiens n'y sont souvent pas acceptés.

Véronique est revenue au catalogue VVF (Village Vacances Famille) pour proposer au Bureau de l'ALDV, un séjour à **COLLONGES LA ROUGE, dans le Périgord Limousin.** Distance par rapport à AVIGNON : 534 km soit environ 5 heures de trajet (aller simple) par Autoroute**.** Il s'agit d'un VVF Club situé à la campagne, dans une chênaie, situé à 800m d'un village médiéval. Il est classé « culture et patrimoine **». Il propose la « pension complète » et les chiens sont acceptés.**

L'organisation d'un séjour en groupe est un travail considérable. Ce fut l'année dernière : une dizaine de devis (document de 6 pages) reçue par Suzanne. Chaque nouveau devis correspondant à un changement du nombre des participants (nouvelle inscription, annulation) et changement de dates. Sachant que le décompte est journalier pour le groupe et nécessite un nouveau calcul pour déterminer le coût du séjour par personne seule ou en couple (+/-supplément). Devis qu'il est nécessaire de recontrôler.

L'année prochaine, nous procéderons donc différemment :

Les membres du Bureau (les animateurs de randonnées) ont arrêté les dates d'un **séjour du dimanche 23 mai 2027 au samedi 29 mai 2027.**

**Chacun€ s'inscrira de lui-même, sur le site internet VVF afin de faire le paiement (carte de crédit) du logement souhaité (et choisir le nombre de personne logeant dans le gite, sa taille et nombre de chambres).**

De toute façon, le petit nombre de participants (inférieur à 20 personnes) aux séjours, ne nous permet plus de bénéficier du tarif groupe.

**A ce jour, sur le site internet, une simulation (-10%) pour ces dates, donne les tarifs suivants, en pension complète :**

- **518,40 euros + 36 euros (frais de dossier) = 554,40 euros pour 1 personne**
- **1036,80 + 36 (frais dossier) = 1072,80 euros pour 2 personnes**
- **Supplément chien + 36 euros**

Chacun peut ainsi choisir de prendre ou pas une assurance multirisque 29.50 euros ou Prémium 40 euros. Avant paiement saisir le **code FFRP23**, de réduction « partenaire FFR » de 10%. Un justificatif (la licence) sera à transmettre comme justificatif.

A la fin du séjour, chacun réglera sa taxe de séjour (environ 1 euro par jour)

Véronique enverra par mail au VVF : la liste des participants, afin de manger ensemble sur une même table. Possibilité là-bas de demander un pique-nique la veille pour le lendemain.

Numéro de téléphone du VVF (actuellement fermé) 05 55 25 30 91

Si besoin de renseignement, le numéro de téléphone de la centrale de réservation VVF est le **04 73 43 00 43 »**

2°/ Jean-Pierre fait la déclaration suivante :

« Compte tenu du vieillissement de mes possibilités physiques et intellectuelles, je demande qu'il soit procédé rapidement à mon remplacement à la fonction de Secrétaire de l'ALDV et me mets à la disposition de tout ou toute candidate pour transmission du flambeau. »

***Conseil d'Administration :***

- Patrick fait part de sa candidature à un poste d'administrateur, à la satisfaction générale.
- Les autres membres du Conseil d'Administration se maintiennent dans leurs postes

*Soumis au vote, le nouveau Conseil est accepté à l'unanimité*

Le Bureau constitué par le Président, le Secrétaire et le Trésorier est reconduit.

La séance est levée à 11h15

Fait à Avignon, le 22 novembre 2025

| Le Président | Le Trésorier | Le Secrétaire |
|---|---|---|
| François Piard | Marc Mercadier | Jean-Pierre Perret |

∗○∗○∗○∗○∗○∗○∗○∗○∗○∗